

NOM COMMUNE (S)	RPI SENILLE ST-SAUVEUR	DATE DE LA REUNION 04/06/2020
--------------------	----------------------------------	----------------------------------

Participants (préciser A: absent - Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
M. PLAULT Mme COUTANT Mme BLANCHARD Mme TRANCHANT M. PENVEN, Exc. (suppléant : M. RIVEREAU, exc.) Mme DEBLAISE, Exc.	Présidente Mme GUYCHARD Enseignante Mme RAOUL IEN M. PAQUET, Exc.	M. PÉROCHON, Maire de Senillé St Sauveur, MARTIN, Maire délégué de Senillé Mme GUYONNET, adjointe au Maire	

Pour introduction, la présidente nomme une secrétaire de séance : Mme TRANCHANT
Rappel :

Ordre du jour

Présentation de la nouvelle organisation de l'accueil des élèves à l'école à partir du 8 juin

Préalablement au Conseil d'Ecole Extraordinaire, Mme Guychard informe les représentants des parents d'élèves que le Conseil d'Ecole du 11 juin est reporté au 30 juin, espérant ainsi avoir plus d'informations concernant la rentrée scolaire de septembre.

Communications par les Directrices des modifications d'organisation propres à chaque école.

Le maintien du protocole sanitaire actuel impose d'effectuer des rotations pour l'accueil des élèves, à l'exception des ayants-droits qui seront accueillis tous les jours.

Les ayants-droits auront tous les enseignements en présentiel alors que les autres enfants auront les divers enseignements une fois en présentiel et une fois en distanciel.

Saint Sauveur :

52 demandes de retours à l'école ont été reçues.

Seule la classe de Mme PRIEUR (CE1-CE2) n'effectuera pas de rotation dans la mesure où la capacité d'accueil de la classe permet d'accueillir tous les jours les élèves qui ont demandé à revenir (11 places disponibles).

Dans la classe de CP/CE1 la capacité d'accueil n'est que de 8 élèves, du fait des placards intégrés aux murs... Dans les autres classes la capacité d'accueil est de 11 élèves mais il vaut mieux se réserver une marge de manœuvre, en effet si une enseignante était absente pour x raisons, il faudrait malgré tout accueillir les enfants prioritaires et les répartir sur les autres classes, ce qui ne serait possible que sur les deux classes de grands. Les demandes supplémentaires à compter du 8 juin sont de 7 élèves supplémentaires en CP-CE1, 1 en CE1/CE2, 4 en CE2-CM1 et 6 en CM2.

Les enfants sont donc répartis en 2 groupes, A et B, accueillis les semaines suivantes :

- Groupe A : semaine du 8 au 12 juin et semaine du 22 au 26 juin
- Groupe B : semaine du 15 au 19 juin et semaine du 29 juin au 3 juillet

Cette rotation par semaine est un choix pédagogique. Certains enseignements plus complexes nécessitent une pratique plus longue pour être acquis, 4 jours en continu sont donc plus adaptés en primaire.

Pour la classe de CP-CE1, Louise RENAUD est maintenue sur son poste jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Mme Guychard est habilitée à fournir des attestations aux parents dont les employeurs en feraient la demande.

Il n'y a pas de modifications particulières dans le fonctionnement de l'école, hormis :

- Réouverture de la cantine
- Installation d'un barnum à côté de la cantine afin d'avoir un espace couvert supplémentaire.

Senillé :

Jusqu'au 30 juin, l'école a pu accueillir 13 élèves sur les 24 qui en avaient fait la demande puis 14 élèves à partir du 2 juin.

Cela s'est bien passé, mais les enfants accueillis étaient principalement des GS. Chaque enfant a un poste de travail, un pot contenant son petit matériel, un tapis au sol, sa propre caisse avec son matériel de motricité et un jeu de construction pour 2 jours.

Mme RAOUL tient à remercier les agents municipaux qui sont beaucoup sollicités pour la désinfection des locaux et des matériels chaque soir.

Pour la rentrée du 8 juin, 17 enfants, dont 11 ayants-droits, seront accueillis chaque jour. Cela représentera 26 élèves accueillis sur la semaine pour 32 demandes (sur les 47 élèves de l'école) :

- 8 PS dont 2 ayants-droits
- 11 MS dont 3 ayants-droits
- 13 GS dont 6 ayants-droits

L'accueil quotidien sera de 8 enfants dans la classe de Mme GODINEAU-TRANNOY et 9 dans la classe de Mme RAOUL.

Les enfants seront accueillis suivant une rotation de 2jours-2jours, ce rythme étant plus adapté aux élèves de maternelle.

Rappel :

Il est rappelé aux parents l'importance de respecter les règles mises en place :

- Respect de la prise de température chaque matin.
- Respect de l'assiduité (un élève inscrit doit être présent tous les jours où il est accueilli)
- Respect des horaires communiqués pour les arrivées et les départs de garderie.
- Respect des réservations cantine

La Mairie précise également que le Centre de Loisirs est de nouveau ouvert le mercredi.

Concernant le Centre de Loisirs des vacances d'été, des réunions sont en cours pour définir les modalités d'accueil des enfants. Une communication sera adressée aux parents dès que l'organisation sera arrêtée.

Prochain conseil d'école le 30 juin 2020.

Fait à Senillé St-Sauveur

Le 04/06/2020

La présidente du Conseil d'Ecole :
Mme GUYCHARD

La secrétaire de séance :
Mme TRANCHANT